

# **FORMATION SYNDICALE** **LE DEVOIR DE RÉSERVE** **DANS L'ENSEIGNEMENT**

**AVEC CHRISTIAN DANDRÈS**  
**AVOCAT, SPÉCIALISTE DU DROIT DU**  
**TRAVAIL ET DU DROIT ADMINISTRATIF**  
**& DARIO LOPRENO**  
**DÉLÉGUÉ SYNDICAL ET ENSEIGNANT**  
**RETRAITÉ**

**Quand ?** Jeudi 2 novembre de 15h30 à 18h30

**Où ?** Au SSP, rue des Terreaux-du-Temple 6

**Comment ?** Inscriptions: [a.zuber@sspge.ch](mailto:a.zuber@sspge.ch)

Formation organisée par le comité enseignement du SSP Genève, ouverte à tous-tes les enseignant-es.

**Suivie d'un apéro-débat !**

**Infos au verso**

**ssp**  **genève**



# PROF, MON MÉTIER N'EST PAS NEUTRE: (AUTO-)CENSURE, DEVOIR DE RÉSERVE & ÉDUCATION

Maison des associations, salle Carson

Entrée libre et gratuite !

L'émancipation des élèves se trouve au cœur de la mission et du métier d'enseignant-e. Elle se traduit concrètement par le fait de leur permettre d'acquérir une pensée critique, condition de l'exercice de leur liberté. La Loi sur l'instruction publique (LIP) pose les choses en ces termes : "préparer chacun à participer à la vie sociale, culturelle, civique, politique et économique du pays, en affermissant le sens des responsabilités, la faculté de discernement et l'indépendance de jugement".

Or, cette conception du métier se confronte non seulement aux attentes des élèves, des parents et de la population, mais également aux attentes de l'institution, des valeurs et des politiques qu'elle cherche à imposer dans une société traversée par les rapports de force, les mobilisations et les divers mouvements sociaux. Cela génère des injonctions multiples et contradictoires pour l'enseignant-e.

Dans ce contexte, adopter une position "neutre" pourrait être perçu comme la panacée, sorte de "porte de sortie" confortable et sécurisante. Mais prendre le parti de la neutralité, c'est de fait prendre parti - qui plus est dans un pays comme la Suisse où le concept de neutralité est régulièrement convoqué pour évacuer des questionnements fondamentaux. Et puis quid de l'école ? Peut-elle seulement être "neutre", alors même qu'elle est tributaire de décisions politiques et qu'elle évolue au sein d'une société construite ?

*Comment donc négocier la transmission de valeurs, de positionnements critiques (et lesquels ?) avec le devoir de réserve - concept au demeurant très flou - qui incombe aux enseignant-e-s ?*

*Que peut dire ou exprimer un-e enseignant-e de son éventuel engagement politique, syndical et/ou militant en classe ou en dehors des murs de l'école ?*

*Quelle marge de manœuvre aux niveaux déontologique et juridique ?*

*Quelles perspectives futures dans un contexte politique, social et managérial de plus en plus tendu ? Et le rôle de la numérisation de l'éducation dans tout ça ?*

Venez en débattre autour d'un verre !

En présence de :

Olivier Maulini, directeur de l'IUFE, expert en analyse du métier d'enseignant, UNIGE

Christian Dandrès, avocat, SSP

Françoise Nyffeler, militante de la Grève féministe, enseignante retraitée

Sébastien Bertrand, enseignant, Collectif des profs pour le climat

Lucia Choffat, étudiante, Association féministe du secondaire II

